

Tintigny, le 30 septembre 2013

Commune de Sainte-Ode

Compte rendu de la réunion de CLDR du 26/09/2013

Réf. : N:\SAINTE-ODE\07- CLDR\pv\cldr130926 GT1 vie sociale.doc

Présences

CLDR : cfr. Liste ci-après.

Observatoire de la santé : Frédéric De Ceulaer

FRW : Mme Sophie Orban, M. Stéphane Guében, Mme Charline Maleck

Ordre du jour

- Actualisation du PCDR : groupe de travail thématique sur la vie sociale
 - Présentation du Profil Local de Santé de la commune
 - Travail en sous-groupe
- Divers

Bonnes nouvelles

Avant de démarrer l'actualisation du PCDR, il est fait état des récentes avancées des trois dossiers en développement rural :

- Centre de Houmont : le ministre a approuvé l'avant-projet et l'avenant ce 10 septembre. Le bureau d'étude doit maintenant rapidement constituer le dossier projet (plan, métrés, cahier des charges,...) pour le Conseil communal ; afin de procéder à l'adjudication avant la fin janvier 2014.
- Maison de village à Tillet : l'avenant est passé au Gouvernement wallon le jeudi 19 septembre.
- Maison rurale à Lavacherie : le dossier est à l'ordre du jour du Gouvernement wallon ce jour-même. C'est de bon augure pour la suite.

Actualisation du PCDR : GT1 la vie sociale

Chronologie de la démarche :

Le calendrier défini au début du processus d'actualisation est respecté. L'objectif est de défendre le dossier en CRAT avant l'été 2014 et recevoir du Gouvernement wallon l'agrément pour les 5 prochaines années, dès fin septembre 2014, date à laquelle l'actuel PCDR prendra fin.

Le groupe de travail thématique : la vie sociale

La réunion de ce soir vise à déterminer les meilleurs projets/réponses au diagnostic établi lors de la dernière réunion, pour les objectifs du PCDR ayant un lien avec la vie sociale (soit la vie associative, les services et le logement). Pour rappel, les aspects transcommunaux et ceux liés à l'information seront étudiés de manière transversale pour chaque objectif.

Dates des prochains GT

Toute la CLDR est invitée à participer à chaque réunion.

- Mardi 8 octobre : la vie économique
- Lundi 21 octobre : le cadre de vie. La CCATM sera également associée à la réflexion.

Présentation du Profil Local de Santé

Monsieur Frédéric De Ceulaer, épidémiologiste à l'Observatoire de la santé de la province de Luxembourg, présente le Profil Local de Santé (PLS) de la commune de Sainte-Ode.

Le montage de présentation du PLS se trouve en annexe.

Présentation d'autres données contextuelles

La FRW présente une série de données en lien avec la thématique du soir.

- Le 01/01/2013, la commune comptait 2.489 habitants.
- De 1981 à 2005, il y a eu une croissance de population de 16,9%. Elle était de 5,9% entre 2008 et 2013.
- Il faut remarquer que le village de Lavacherie a perdu des habitants, tandis que les autres sections connaissent une belle augmentation (entre 6% et 10,5%).
- Il y a 25,7% de jeunes de moins de 20 ans, pour 17,1% d'aînés de 65 ans et plus.
- L'indice de dépendance démographique (taille de la population à charge par rapport à la population en âge de travailler) est en évolution positive
- L'intensité du vieillissement (la part des 80 ans et plus) augmente de plus en plus, mais reste inférieure à l'arrondissement et la province
- Faible taux de population étrangère : 2,6% (Province = 6,5; arrondissement = 4,1%)
- 34 groupements associatifs

- En 2001, près de la moitié des habitants n'avaient pas terminé leurs études secondaires ; ce qui a une influence sur la recherche d'emploi. Seuls ¼ d'entre eux étaient porteurs d'un diplôme de l'enseignement supérieur.
- Le revenu médian est inférieur à l'arrondissement et à la province ; ce chiffre découle de l'analyse des déclarations d'impôts ; il peut s'expliquer par les nombreux travailleurs frontaliers et la part importante des agriculteurs.
- Le taux de chômage des plus de 50 ans est croissant ; il a plus que doublé entre 2003 et 2010 (3,4% => 8,2%). Un facteur influençant ce paramètre est la pré-pension (chômage avec complément d'entreprise).
- Très peu de bénéficiaires du Revenu d'Intégration Sociale.

- Près de la moitié des ménages ont des enfants. 1/3 d'entre eux sont des familles monoparentales => besoins en services et logement adaptés.
- Près de 1 ménage sur 3 est composé d'une seule personne.
=> diminuer la taille des logements; adaptation nécessaire des services.

- Le taux de couverture de l'accueil de la petite enfance est de 37,6% ; ce qui signifie que 4 enfants sur 10, entre 0 et 2,5 ans, peuvent trouver une place dans un milieu d'accueil (2011). C'est un chiffre théorique qui ne tient pas compte des besoins réels (garde dans la famille, à l'extérieur de la commune, par les mères au foyer,...).

- Proportion de logements publics plus importante (6,9%) que dans l'arrondissement (4,4%) et la province (4,8%) en 2010.
- Entre 2001 et 2012, croissance de 16% du parc immobilier (en RW : 7%) : on passe de 865 à 1007 logements.

- Selon les projections démographiques, la commune devrait accueillir 200 nouveaux habitants (10%) d'ici 2021. Si l'on considère le nombre moyen de logements supplémentaires par an entre 2001-2012, soit 14, cette croissance devrait se dérouler sans problème.
- 3/4 des logements sont des maisons individuelles 4 façades. Les maisons mitoyennes (2 façades) et jumelées (3 façades) se situent surtout à Lavacherie
- ¾ de propriétaires
- Très peu d'immeubles à appartements : 2 immeubles à appartements ont été créés en 2001 (4 appartements) et 2008 (3 appartements).
- Selon les normes statistiques, il y a de nombreux logements de grande taille (>105m²). Cette donnée est à mettre en rapport avec la diminution de la taille des ménages.
- Âge des logements :
 - o Construction neuve, après 1981 = 25% maisons mitoyennes, 19% maisons jumelées, 28% maisons isolées
 - o Construction ancienne, avant 1900 = 31% maisons mitoyennes, 38% maisons jumelées, 25% maisons isolées
 - o Le bâti ancien se situe surtout sur la section de Tillet
- Il y a peu de bâtiments à l'abandon ; cela est sans doute dû à la taxe communale sur les logements inoccupés appliquée depuis 2008 (30€/mètre de façade)
- Forte croissance du prix des maisons et des terrains à bâtir, même si les prix appliqués restent inférieurs à ceux des communes voisines et de l'arrondissement.
- Les constructions neuves sont privilégiées à la rénovation depuis les années 2000. Elles sont principalement localisées en dehors des noyaux originels et en extrémité de village. Les villages où on a construit le plus sont Lavacherie, Gérumont, Houmont, Amberloup, Herbaimont, Tonny. 61 permis ont été octroyés en 5 ans. 5 permis de lotir ont été délivrés entre 2008 et 2010 pour la création de 26 lots (dont 19 encore disponibles)
- Résidences secondaires : 79 en 2005 = 10% parc logements

Travail en sous-groupe

Méthodologie : le « World café »

L'assemblée est divisée en trois groupes, traitant respectivement les thématiques des services, de la vie associative et du logement

Chaque groupe passe tour à tour aux trois tables avec pour objectif de

- valider/invalidier ou transformer les projets toujours inscrits dans le PCDR
- proposer des nouveaux projets
- Réfléchir aux aspects transcommunaux et besoins d'information.



Chaque table est animée par un agent FRW et un intervenant thématique.

Les résumés de la réunion « bilan » du 13 mai 2013 et de la réunion « diagnostic » du 12 septembre 2013 sont rapidement présentés.

L'animateur prend note des propositions sur une nappe afin de rendre la discussion communicable aux autres groupes.

Dès le second tour, chaque groupe est également invité à réagir sur les propositions du groupe précédent.

Table « services »

Rappel des éléments pointés par la CLDR dans le diagnostic

- L'Accueil extrascolaire
- La séniorerie « le Celly »

- L'avenir du site de l'hôpital de Sainte-Ode
- Pas de terrains multisports à Houmont ni à Tillet
- Vieillesse de la population
- Fin du TelBus
- Les services pour les aînés
- La réaffectation de l'école de Houmont

Rappel du bilan des projets à 5 ans en icônes

☹	☺	☺
	3	9
	- Méconnaissance de tous ces projets, ce qui inspire une certaine prudence - Le projet « Noms de rue » est trop long	- Il y a beaucoup de projets pour une petite commune - Très dynamique - Net progrès : on est parti de pas grand-chose - Ça bouge beaucoup et bien en matière de services à la population.

Rappel : les projets « au frigo », proposés lors de la réunion bilan (13 mai 2013)

- Être attentif à la reprise du centre hospitalier de Sainte-Ode
- Créer des espaces de jeux à Tillet près de la salle de football

Résultat des débats

La discussion a largement tourné autour d'une idée : « Trouver Sainte-Ode ».

Cette expression résume une demande forte des trois groupes de :

- Renforcer la cohésion entre les habitants
- Penser davantage au développement de la commune en tant que telle, plutôt que celui des villages.
- Renforcer la dynamique du territoire en concentrant certains types d'activités sur des zones bien identifiées et surtout éviter le saupoudrage. La commune n'ayant pas de point de centralité à proprement parler, l'idée a rapidement évolué vers une stratégie dans laquelle les sections (ou certains villages) seraient spécialisées dans des fonctions pour lesquelles divers projets seraient développés.

Ex.1 Tonny : atout = ATL (extrascolaire) fonctionne très bien => renforcer les activités enfance par des aménagements ou des infrastructures à Tonny plutôt qu'ailleurs.

Ex.2 Amberloup = meilleure centralité de la commune (notamment N826) => renforcer la centralité du village

À l'échelle transcommunale :

1. Étude de faisabilité pour l'aménagement de l'ancien vicinal Bastogne/Marloie (P2.5/R.9.1/A.07)

- Il est important de valoriser ce type de mobilité pour la sécurité des usagers
- Le vicinal est morcelé par de nombreux terrains privés

2. Aménagement d'un terrain de cross (R.6.10)

- C'est une idée à creuser en transcommunal. Il est préférable d'organiser, de canaliser l'activité plutôt que la subir. Le but est d'en limiter les nuisances.
- Ce projet peut avoir aussi un intérêt d'un point de vue touristique

À l'échelle de la Commune :

3. Aménagement global de la traversée d'Amberloup (R11.3)

- sécurisation de la traversée,
- aménagement de la place d'Amberloup en tant que symbole de la centralité, avec une halle permettant l'organisation de marchés (du terroir ou autres) et d'activités diverses. Une attention devra être portée à la verdurisation du site.

4. Créer des entrées de villages similaires sur tout le territoire, permettant l'identification à la commune de Sainte-Ode (comme à Libramont).

5. Valoriser les produits du terroir (R.8.1)

- Susciter le retour d'une épicerie
- Marchés fermier/terroir/autres, pouvant être partiellement couverts (halle).

6. Créer une infrastructure à Tonny pour renforcer l'organisation des activités de l'ATL et créer un pôle d'activités enfance, intergénérationnel et à terme pour tous les publics

- Il faudrait une infrastructure beaucoup plus ambitieuse à Tonny. Ainsi le village deviendrait un pôle pour l'enfance et l'intergénérationnel, voire pourquoi pas tous les publics

7. Refaire la cour de l'ancienne école de Tonny et dessiner au sol une mini-piste d'athlétisme ou faire les marquages nécessaires pour tous les sports. (R.11.11 + R.6.18)

- Projet en lien avec l'idée de centraliser les activités enfance à Tonny. L'activité extrascolaire tourne très bien. Ce serait une excellente manière de la renforcer.
- La cour est trop petite, mais ce serait une façon de créer un terrain multisport bon marché.

8. Développer la Maison Communautaire :

- En professionnalisant davantage les compétences d'animation et de gestion.
- En y liant un service de transport + prise en compte du transport en chaise roulante.
- En travaillant sur le réseau des très nombreux acteurs sociaux qui pourraient profiter du site pour offrir leurs services (Cf. Table-ronde).

9. Stimuler les privés à diviser les grandes habitations

- Des ménages peuvent héberger des aînés isolés (logement kangourou) + services réciproques (Cf. maisons intergénérationnelles).
- Des aînés peuvent arrondir leur pension en louant une partie de leur maison, et faciliter l'accès au logement dans la commune.

10. Valoriser le patrimoine (action CLDR) : il participe à la création d'une identité communale

11. Cibler un ou deux projets multisports en fonction de la réalité du village, mais surtout en fonction d'une stratégie de développement de la commune (R.6.1-3-4-5)

- Il faut être rationnel, on ne pourra pas faire des aménagements partout, cela coûte trop cher.
- Il vaut mieux un beau terrain multisports que de saupoudrer des petits projets un peu partout.
- Il n'y a plus rien à la Pirée, mais il vaudrait mieux rénover ce qui existe, avant de construire un nouveau parcours.
- Il n'y pas grand-chose pour le sport à Sainte-Ode ; ce serait bien de disposer au moins d'un lieu comme un parcours vita. Mais peut-être doit-il être associé à une structure pour le faire vivre ?

12. Aménager un parcours vita (R.6.5) dans un lieu qui n'est pas Lavacherie et qui permet un renforcement avec une autre structure, association,...

- Il faut de l'équité entre les villages ; il y a trop de choses à Lavacherie (dont la Pirée). Si on développe un projet de parcours vita, il doit être ailleurs qu'à Lavacherie
- Cette proposition peut être associée à l'idée de développer la commune en spécialisant les anciennes sections vers certaines fonctions.
- L'entretien est très important

13. Aménager un skatepark (R.6.9)

- Il faut choisir sa localisation à l'instar du parcours vita, c'est-à-dire, en renforcement à une structure ou une association
- C'est un projet à long terme. Si on décide de construire un skatepark, les jeunes intéressés d'aujourd'hui ne seront plus ceux qui en profiteront quand il sera là.

À l'échelle du village :

14. Favoriser le retour de commerces dans les villages

À domicile :

15. Intensifier les services à domicile à destination des aînés.

- Lors de la table-ronde de la Santé, l'inverse a été promu. Il faudrait stimuler les aînés à sortir de chez eux parce que les services individualisés coûtent trop cher.

Projets en attente au PCDR, à abandonner (car ils ne répondent plus aux besoins et ne sont plus pertinents) :

- (R.6.2) Aménager une tripléte devant l'école à Rechrival. Une fois l'activité scolaire terminée, il n'y plus de vie dans le village.
- (R.6.8) Aménager un terrain de cross pour VTT
- (R.6.16) Créer un terrain de football à Houmont et (R.6.17) créer un nouveau terrain de football à Lavacherie. Non, il y en a déjà assez comme ça.
- (R.6.7) Baliser des parcours cyclistes (VTT, course). Non, il y a suffisamment de chemins à entretenir comme ça ; il vaut mieux concentrer son énergie à entretenir l'existant (300 km !)

Table « vie associative »

Rappel des éléments pointés par la CLDR dans le diagnostic

- L'absence d'infrastructures dans les villages ou le besoin de les rénover
- Manque d'activités pour le « tout public », c'est-à-dire principalement les adultes
- Manque d'activités pour le public avec handicap
- Valoriser les échanges linguistiques

Rappel du bilan des projets à 5 ans en icônes

☹	☺	☺
	7	5
	<ul style="list-style-type: none">- Il faudrait davantage penser aux personnes handicapées.- Les projets ne sont pas toujours bien finalisés.- Il faut améliorer la communication.- Les projets de maison de village trainent.	<ul style="list-style-type: none">- De nombreuses choses ont été réalisées ou sont en cours.

Rappel des projets inscrits dans le Plan de Cohésion Sociale :

Axe 1 :

- La mobilité pour favoriser la réinsertion sociale (aller à une formation, à un entretien d'embauche,...) : location de mobylettes.
- Sensibilisation au co-voiturage via la création d'un site internet.
- L'accès au permis de conduire

Axe 2 : logement

- Informations sur le logement.

Axe 3 :

- Réalisation d'une brochure "santé" et rencontre entre les intervenants repris dans la brochure.
- Organisation de soirées/débats autour de thèmes divers.
- Organisation d'une semaine de la santé.

Axe 4 :

- Création d'un SEL - service d'échange local. Permettre aux habitants d'échanger des services, des moyens et des biens.
- Favoriser les rencontres intergénérationnelles.
- Animations diverses (conteuse en maison de repos, rencontre entre personnes âgées et les enfants, ...)
- Création d'un Cyber-espace, jardin pour tous, masse bébé, projets intergénérationnels au sein de la maison communautaire des aînés.

Résultat des débats

Infrastructures

16. (2.1) Magerotte : Création d'une maison de village

Malgré la petitesse du village, il existe une vraie dynamique locale. Les besoins exprimés sont simples et proportionnels à la situation.

17. (1.03) Mettre la maison de village de Houmont aux normes (notamment, PMR)

18. **(R.1.5) Aménager ou créer une maison de l'entité ou une salle polyvalente d'importance à Amberloup**
Afin de ne pas démultiplier les infrastructures de grande taille - qui risqueraient de se faire concurrence, les participants suggèrent d'aménager en maison de village la partie du bâtiment occupée par la poste (quand elle quittera Amberloup). Lors de grands événements, des chapiteaux pourraient être loués et positionnés sur la place Sainte-Mère-Eglise.
19. **(R.1.6) Aménager un petit local de réunion facilement accessible pour le club des jeunes de Houmont (à voir dans l'école)**
20. **(R.11.11) À Tonny, centraliser les offres « enfance » dans l'ancienne école et aménager les abords (parking, espace détente, espace arboré)**
Ce bâtiment abrite actuellement la MCAE (qui va déménager vers l'ancienne gendarmerie acquise par la Commune), le patro, l'accueil extrascolaire,...
21. **Créer un poste de gérant des maisons de village.**
Cette personne s'assurerait de la bonne gestion quotidienne des locaux communaux, de leur bon entretien et surtout de la coordination des activités sur la commune.
22. **Améliorer l'information sur le centre sportif de Tenneville. Transcommunal.**
La commune a signé une convention avec Tenneville pour accéder au nouveau centre sportif à même titre que les habitants de Tenneville. Les citoyens de Sainte-Ode ne sont pas suffisamment informés des activités sportives qu'il est possible d'y pratiquer, ni des modalités pratiques.
23. **Faire une étude globale pour identifier les meilleures implantations pour les plaines de jeux.**
(R.11.7) Rechrival : aménager une plaine de jeux en face de l'école (site de l'église et du presbytère)
(R.11.13) Aménager une plaine de jeux dans chaque village
(R.11.18) Gérimont : aménager une plaine de jeux pour les petits
(R.11.20) Lavacherie : installer des jeux dans la rue Hiémont
(R.11.21) Magerotte : prévoir une plaine de jeux avec des balançoires
Il n'est pas pertinent d'essaimer les plaines de jeux, surtout avec toutes les normes de sécurité à respecter. Afin de faire des économies d'échelle et surtout de répondre du mieux possible aux besoins dans les villages, une étude permettra d'identifier les meilleurs endroits.
(R.11.22) A Tillet, créer une plaine de jeux.
Les Gayets envisagent de créer une plaine de jeux, en collaboration avec la commune. Le site pourrait devenir un pôle d'activités pour les autres événements. Cf. point ci-dessous.
24. **Faire une étude globale pour identifier les meilleures implantations pour les espaces de rencontre pour jeunes.**
(R.11.15) Amberloup : aménager des espaces de rencontre pour les jeunes (avec un encadrement)
(R.11.23) Tillet : aménager des espaces de rencontre pour les jeunes
25. **Faire une étude et prévoir un aménagement global du centre d'Amberloup.**
(R.11.14) Amberloup : Créer des espaces pour jouer : plaine de jeux, parc, en dehors de la grand-route
Le village est traversé par une voirie régionale assez dangereuse. Dans le PCDR, il était demandé de créer une plaine de jeux, des espaces de rencontre,.... Cependant, il serait intéressant d'analyser les meilleures localisations pour ces infrastructures.

Activités

26. **Développer les formations linguistiques (CRAB, écoles)**
La difficulté est souvent de trouver des professeurs, ainsi que des élèves motivés.
27. **Ouvrir un programme d'immersion en langue dans une des écoles communales.**
28. **Organiser le programme « Je cours pour ma forme » sur la commune**
29. **Prévoir des activités pour les plus de 18 ans**
Les programmes sont très variés pour les enfants et les adolescents (ATL, CRAB, plaines de vacances,...).
30. **Envisager une tournante/décentralisation dans les activités.**
Une fois par mois, une activité récurrente pourrait s'organiser dans un autre village. Cela permettrait de toucher davantage de monde.
31. **Organiser des activités intergénérationnelles et fédératrices**
Les activités fédératrices pourraient tourner autour d'un thème (ex : un record) et être organisées pour toute la commune. Cela favoriserait les contacts entre associations et par une dimension plus large, cela mettrait en évidence la commune par rapport aux alentours.

32. Développer des programmes d'activités autour de l'alimentation saine.

Le point de départ pourrait être les jardins collectifs. Il est important d'assurer un suivi de cette sensibilisation.

33. Faciliter l'information des propriétaires qui désirent accueillir des camps scouts

Groupements ou associations

Certains groupements ne tiennent que grâce à l'investissement personnel de quelques membres. Cela pose la question de la pérennité des associations et des activités.

Lorsqu'une activité doit cesser suite au départ de l'animateur, il est important qu'il y ait un suivi et que quelqu'un recherche une autre solution.

34. Favoriser les échanges entre groupements

Cela permettra de créer des événements de plus grande envergure, de faire profiter les autres des expériences et d'apporter un esprit d'émulation.

35. Créer une troupe de théâtre pour adultes (en lien avec le développement d'activités pour adultes)

36. Favoriser les synergies entre la commune et les associations.

Cela donnerait un poids supplémentaire aux activités fédératrices. La Commune pourrait ainsi apporter une aide particulière (moyens humains, logistique,...) pour les activités organisées à plusieurs associations. Ce type de démarche nécessite beaucoup d'information, de sensibilisation pour « éduquer » les groupements.

37. Prévoir un encadrement des groupements de jeunes à long terme

Projets en attente au PCDR, à abandonner (car ils ne répondent plus aux besoins et ne sont plus pertinents) :

- R.1.1 Acquérir un chapiteau communal qui pourrait être mis à disposition des associations (des salles existent ; de plus, la gestion d'un chapiteau est très difficile) – 1x
- R.1.2 Prévoir une plus grande salle commune (bals) – 3x
- R.6.21 Lavacherie : agrandir la cour de récréation (fait pour les maternelles)
- R.6.25 Rechrival : faire une plaine de jeux dans les cours de récréation pour grands et petits – 2x
- R.11.14 Amberloup : Créer des espaces pour jouer : plaine de jeux, parc, en dehors de la grand-route – 1x
- R.11.16 Gérumont : aménager des espaces de rencontre pour les jeunes (Beauplateau) – 2x
- R.11.18 Gérumont : aménager une plaine de jeux pour les petits (Beauplateau) – 2x
- R.11.20 Lavacherie : installer des jeux dans la rue Hiémont (veiller à ne pas isoler la rue) – 1x

Table « logement »

Rappel des éléments pointés par la CLDR dans le diagnostic

- Taille des logements (rappel 1ménage sur 3 = isolé)
- Manque de terrains à bâtir
- Exploiter le potentiel constructible conséquent de la commune

Rappel du bilan des projets à 5 ans en icônes

☹	☺	☺
	1	11
		- Nombreux efforts réalisés (les projets sont en cours) - Les terrains se libèrent. - Les bâtiments restent rarement à l'abandon.

Rappel de la politique communale du logement :

Inciter la jeunesse de la commune à ne pas s'exiler :

- ⇒ Acquisition d'une vieille bâtisse, dans le cœur du village d'Amberloup. Il est possible d'y implanter 3 logements (par exemple des logements tremplins dans le PCDR).

Planter un home pour personnes âgées :

- ⇒ Acquisition de terrains agricoles contre des terrains situés en zone d'habitat à caractère rural à Amberloup pour les céder par droit d'emphytéose à Vivalia.

Créer des logements :

- ⇒ Achat de l'ancienne gendarmerie de Fontenal : ce bâtiment très sain compte 2 étages : le rez-de-chaussée accueillera la MCAE qui est un peu à l'étroit dans ses locaux actuels. L'étage de l'ancienne gendarmerie étant libre, il pourrait être affecté à du logement.
- ⇒ Le presbytère de Lavacherie s'est libéré. On pourrait y créer 2 logements.
- ⇒ Le logement laissé libre par les écoliers de Houmont ayant intégré l'école rénovée de Rechrival, va permettre au CPAS de rénover l'ensemble du bâtiment lui appartenant. Rénovation qui devra se concevoir en logement adéquat pour demandeurs d'asile via son ILA, mais aussi facilement modulable en maison pour personnes dans le besoin le jour où petit à petit Fédasil fermera les centres de ce type suite à la diminution drastique des demandes !

Inciter les propriétaires à la rénovation de leur bien :

- ⇒ La taxe sur les immeubles bâtis inoccupés.
- ⇒ Information de l'existence de l'Agence immobilière pour les propriétaires qui n'ont pas les moyens d'entretenir leur bien.

Résultat des débats :

38. En fonction des opportunités, acquérir des bâtiments ou en aménager pour créer des logements communaux intergénérationnels (R.10.1)

- Le développement de logements intergénérationnels est à mettre en parallèle avec les projets de services à la petite enfance : certaines personnes âgées peuvent garder des enfants.

39. Aménager des logements communaux pour jeunes ménages en fonction des opportunités (R.10.2)

40. Créer une cellule communale d'aide pour :

a. Informer et sensibiliser sur le concept de logements intergénérationnels

b. La création de logements au sein d'habitations existantes

- Les participants marquent leur intérêt pour la division de logements privés, mais quels incitants financiers, quelle aide technique (pour les personnes âgées) seraient apportés ? Ne risque-t-on pas une augmentation trop rapide de la population dans certains villages (// Herbaumont) ?

c. Informer et sensibiliser au sujet de la division d'habitations, afin d'y créer des logements supplémentaires intergénérationnels ou pour jeunes ménages

- L'ensemble des groupes fait remarquer que la création de logements communaux n'est pas viable face à la situation financière de la commune. Au vu des éléments concernant la démographie (augmentation de petits ménages, de personnes isolées et/ou âgées) et le logement (la majeure partie du parc immobilier est composé de maisons de plus de 105 m²), pourquoi ne pas promouvoir la division des maisons privées pour accueillir des jeunes ménages ou des habitants d'une autre tranche d'âge ? À coupler à des actions d'information et de sensibilisation.

d. Informer et sensibiliser sur le partenariat public-privé au sein d'un lotissement

41. Acheter des terrains pour créer des lotissements communaux (R.10.3) ou développer des partenariats avec des candidats lotisseurs privés

- Au sein de lotissements privés, la Commune peut acheter des parcelles permettant ainsi d'introduire une certaine mixité sociale et générationnelle au sein d'initiatives privées.
- La commune pourrait travailler en partenariat avec les privés (« win-win »).

42. Amberloup : réaffecter l'ancien presbytère d'Amberloup en logements communaux (R.10.4)

- Il s'agirait de Lavacherie et non d'Amberloup ? Le projet de Lavacherie est amorcé ; il n'est donc pas nécessaire de revenir dessus.
- NDLR : ce sont deux projets distincts ; seul le presbytère d'Amberloup était repris au PCDR et rien n'y a été encore fait.

43. Lavacherie, créer des logements sur le site des anciens Ets Renard (R.10.5)

- Intérêt certain car ce projet permet de conserver un aspect identitaire pour les habitants de Lavacherie.
- Quand le projet sera-t-il envisageable ?
- Les parcelles disponibles pourraient être vendues aux jeunes issus des logements tremplin.

44. Vendre une part des terrains du site Renard aux jeunes issus de logements tremplins afin de renforcer le caractère identitaire du lieu

45. Tillet : aménager des logements communaux pour jeunes ménages (dans l'annexe de l'école) (R.10.6)

- Le projet est bien amorcé, il ne nécessite donc pas de discussion.

Stéphane Guében, Sophie Orban, Charline Malek
Agents de développement FRW

Participants à la réunion de la CLDR du 26/09/2013

Titre	Nom	Prénom	Adresse	N°1	CP	Localité
Mme	Barkat	Zohra	Tillet	27	6680	Sainte-Ode
M.	Dachelet	Philippe	Houmont	52	6680	Sainte-Ode
Mme	Dessé	Marie	Tonny	57	6680	Sainte-Ode
M.	Devigne	Alain	Amberloup	84	6680	Sainte-Ode
Mme	du Bus de Warnaffe	Vinciane	La Tourette	1	6680	Sainte-Ode
M.	Geury	Romuald	rue de Sainte-Ode	47	6681	Lavacherie
M.	Godfroid	Armand	Amberloup	44	6680	Sainte-Ode
Mme	Hatert-Mottet	Brigitte	Tillet	66	6680	Sainte-Ode
M.	Jusseret	Denis	Sprimont	41	6680	Sainte-Ode
M.	Mormont	Yvan	Hubermont	6	6680	Sainte-Ode
M.	Nevraumont	Marc	Magerotte	22	6680	Sainte-Ode
M.	Pirard	Pierre	rue d'Amberloup	40	6681	Lavacherie
M.	Rochet	Pierre	Tonny	53	6680	Sainte-Ode
M.	Schmitz	Frédéric	Aviscourt	7b	6680	Sainte-Ode
Mme	Strépenne-Martin	Laurence	Amberloup	51A	6680	Sainte-Ode
M.	Tanghe	Joël	Tonny	60	6680	Sainte-Ode
Mme	Thiry	Bernadette	Tillet	2	6680	Sainte-Ode
Mme	Van Ballaer	Anita	rue de Bockaissart	8	6681	Lavacherie
M.	Vermeesch	Samuel	rue de Hiémont	28	6681	Lavacherie
M.	Wagner	Francis	Houmont	11b	6680	Sainte-Ode

Excusés

Titre	Nom	Prénom	Adresse	N°1	CP	Localité
Mme	Demanez-Caron	France-Lise	Magerotte	7	6680	Sainte-Ode
M.	Fays	Pierre-Yves	Amberloup	90	6680	Sainte-Ode
M.	Gérard	Joseph	Herbaimont	21	6680	Sainte-Ode
M.	Léonard	Jean-Paul	Rue de Saint Hubert	28	6681	Lavacherie
M.	Martin	Rudy	Amberloup	34	6680	Sainte-Ode
M.	Ska	Jean-Philippe	Houmont	32	6680	Sainte-Ode
Mme	Henet	Alexandra	rue de Bastogne	53	6681	Lavacherie
Mme	Van Ballaer	Anita	Rue de Bockaissart	8	6681	Lavacherie



Les profils locaux de santé (PLS)

Frédéric De Ceulaer
Observatoire de la Santé

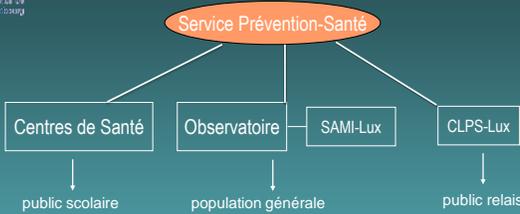


Plan

- Présentation de l'Observatoire de la Santé
- Contexte
- Place dans un projet
- Champs d'intervention
- Objectifs
- Public cible
- Contenu
- Atouts – limites
- Données
- Perspectives



L'Observatoire de la Santé (1/2)



L'Observatoire de la Santé (2/4)

3 grandes missions :

1. Information sanitaire

- Récolte, analyse et interprétation de données de santé publique et traitement de données de santé publique
→ surveillance sanitaire du territoire et mise en exergue des problèmes de santé publique prioritaires
- Diffusion de l'information vers les décideurs politiques et les professionnels
→ base de réflexion pour leurs actions

Ex : Tableau de bord de la Santé (2010)
Enquête « tabac » chez les jeunes (2005, 2010, 2015)
Enquête « Jeunes » (2011-2012)
Enquête « Audition » (2013)



L'Observatoire de la Santé (3/4)

2. Education pour la santé

mise en place de programmes d'actions pertinents, répondant aux besoins de la population luxembourgeoise

- actions éducatives de proximité
- création et utilisation de supports et d'outils pédagogiques
- campagnes de communication

Ex : Dossier pédagogique tabac, eau
Campagne Alphabet
Action sensibilisation (public précaire, personnes avec handicap)
Cahier-santé



L'Observatoire de la Santé (4/4)

3. Expertise scientifique

Sollicitation par divers acteurs en tant que structure de référence en santé publique :

- Avis de santé publique
- Participation à des groupes d'experts, colloques, rencontres
- Diagnostic
- Accompagnement de projet

Ex : Visites du SAMI, remédiations radon
Partenariats avec les cuisines de collectivité
Profils Locaux de Santé





Les Profils locaux de santé (PLS)

Contexte

- Province de Luxembourg différente des autres provinces wallonnes
- Connaissance du public indispensable pour mettre en place une politique de santé cohérente

→ *Tableau de bord de la santé en province de Luxembourg, 2010*

- Volonté d'acteurs locaux (Maison médicale) d'obtenir des données chiffrées au niveau communal

- Au sein de la province, grandes différences entre communes

→ *Profils locaux de Santé, 2012...*



Place dans un projet

- **Analyser la situation**
- Définir des objectifs
- Mettre en place un partenariat
- Exploiter les ressources disponibles
- Mener des actions
- Evaluer
- Assurer la continuité du projet



Champs d'intervention

Approche de la santé globale



Les multiples déterminants de santé (Dahlgren, 1995)



Objectifs des PLS

- Dresser une photographie de la situation sanitaire et sociale
- Susciter la réflexion autour de la santé globale des individus
- Participer à l'analyse de situation dans une démarche de projet à l'échelon communal



Public cible

- Les décideurs politiques
- Les acteurs de terrain (santé, social, éducation)
- La population (indirectement)



Contenu

Données statistiques:

- Population
- Facteurs socio-économiques
- Mortalité
- Etat de santé
- Offre de soins
- Consommation de soins
- Santé préventive





Atouts

- Première identification et compréhension de certaines problématiques
- Données récentes, régulières, disponibles et comparables dans le temps
- Comparaison de la situation locale à celles d'autres territoires (arrondissement, province)



Limites

- Disponibilité et pertinence des données limitées pour les petits territoires
- Données plus anciennes (processus de production)



Données

- Population
- Facteurs socio-économiques
- Mortalité
- Etat de santé
- Offre de soins
- Consommation de soins



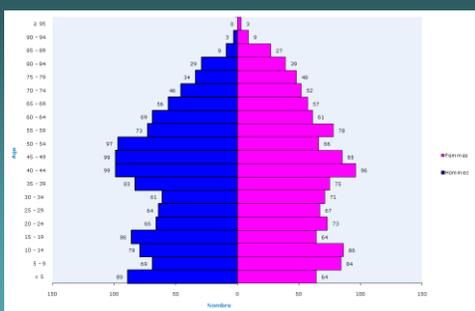
Population

Sainte-Ode = 2.415 hab. en 2012
 → + 9,3% depuis 2000
 Densité = 24,7 hab./km²

Prov. de Lux. = 273.638 hab. en 2012
 → + 10% depuis 2000
 Densité = 61,6 hab./km²



Pyramide des âges 2012 Sainte-Ode

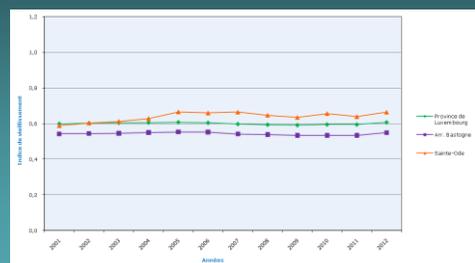


Source: SPF Economie, DGSIE



Population

Evolution de l'indice de vieillissement



Source: SPF Economie, DGSIE





Population

- Taux brut de natalité (2007-2009):

	Nbre moyen de naissances	Taux brut de natalité pour 1000 hab.
Province de Luxembourg	3285	12,4
Arr. Bastogne	560	12,7
Sainte-Ode	31	13,1

- Espérance de vie (2006-2010):

	Hommes	Femmes
Province de Luxembourg	75,1	81,4
Arr. Bastogne	75,3	81,8
Sainte-Ode	73,4	81,9

Source: SPF Economie, DGSIE



Population

Population étrangère 2012:

- Province de Luxembourg: 6,5%
- Arr. Bastogne: 4,1%
- Sainte-Ode: 2,6%

➔ Majorité ressortissants de l'UE (Français)



Facteurs socio-économiques

Evolution du revenu médian par déclaration

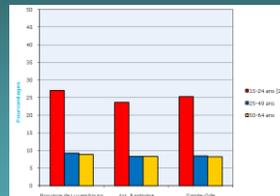


Prov. Lux.: +24,4%; Arr. Bastogne: +28,9%; Sainte-Ode: +29,6%
Source: SPF Economie, DGSIE

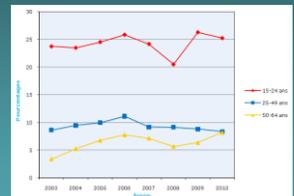


Facteurs socio-économiques

Taux de chômage par groupe d'âge, 2010



Evolution du taux de chômage par groupe d'âge



Source: Steunpunt WSE



Facteurs socio-économiques

- Bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (2009-2011) : taux pour 1000 hab. (4,2) moins élevé qu'en prov. de Lux. (6,4)
- Familles monoparentales (2008):
Prov. de Lux.: 24,9% ➔ +5,6% depuis 2001
Arr. Bastogne: 23,9% ➔ +5,0%
Sainte-Ode: 23,8% ➔ +2,5%



Indice de cohésion sociale

Radars en matière d'ISADF



Position: 19^{ème} / 44 communes

Source: IWEPS





Mortalité

- 21 décès en 2010 dont 9 hommes et 12 femmes
→ taux de mortalité de 12,0 pour 1.000 hab.
(Prov. Lux.: 9,7 ; Arr. Bastogne: 8,9)
- 21,7% de décès prématurés (<65 ans) (arr. Bastogne), plus ↑ chez les hommes (2008-2010), moins élevé que pour la prov. Lux (22,3%)
- Arr. de Bastogne (2006-2008) :
1^{ère} cause de mortalité = appareil circulatoire,
2^{ème} = tumeurs, 3^{ème} = appareil respiratoire

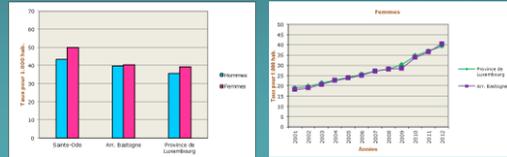


Etat de santé

- Incidence des cancers pour 1.000 hab. (2007-2009)

	Hommes	Femmes
Province Luxembourg	5,9	4,7
Arr. Bastogne	5,2	4,1

- Proportion pour 1.000 hab. de personnes 20-64 ans bénéficiant d'une indemnité pour invalidité (2012)



Sources: SPF Economie, DGSIE, INAMI, Registre du cancer



Etat de santé

- 1^{ère} cause des maladies professionnelles pour l'arr. de Bastogne (2006-2010) : agents physiques 80,7%
- Age des mères à la naissance (2008-2012) :
36,2% des 25-29 ans; 34,0% des 30-34 ans
- Naissances prématurées (2008-2012):
– Prov Lux: 7,6%
– Arr. Bastogne: 8,5%
– Sainte-Ode: 8,6%



Offre de soins

- Hôpitaux (2012) :
– Hôpital Sainte-Thérèse + CHA Sainte-Ode → densité de 4,7 lits pour 1000 hab. pour arr. Bastogne
– Hospi classique: 40% à Libramont, 37% à Marche-en-Famenne et 9% à Mont-Godinne
- MR et MRS (2009)

	Nombre de MR et MRS	Nombre de MRS (structure agréées en Maison de Repos et de Soins)	Densité de lits MR par rapport à 1000 habitants de 65 ans et plus	Densité de lits MRS par rapport à 1000 habitants de 65 ans et plus
Province de Luxembourg	50	28	48,6	24,8
Arr. Bastogne	10	4	55,8	21,6
Sainte-Ode	1	0	168,8	0,0

Source: SPF Santé publique



Offre de soins

- Evolution de la densité des médecins généralistes (MG) pour 10.000 hab.: ! recensement



Source: INAMI



Offre de soins

Répartition des MG par âge (! Recensement)

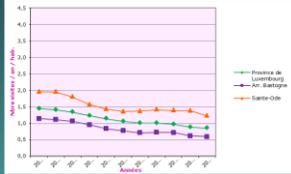
	Province de Luxembourg %	Arr. Bastogne %	Sainte-Ode %
< 45 ans	29,5	22,2	66,6
45-54 ans	25,9	38,9	0,0
55-64 ans	37,5	36,1	33,3
≥ 65 ans	7,1	2,8	0,0
Total	100,0	100,0	100,0

Source: INAMI





Consommation de soins



Evolution du nombre annuel moyen de **visites à domicile** du MG par habitant



Evolution du nombre annuel moyen de **consultations** chez le MG par habitant

Source: INAMI



Consommation de soins

- Consommation médicamenteuse supérieure à l'arr. de Bastogne et à la prov. de Lux.
- plus de 40% pour le système cardio-vasculaire, ensuite +/- 12% pour le tractus gastro-intestinal et métabolisme et le système nerveux central
- Evolution croissante de la consommation médicamenteuse depuis 2004



Consommation de soins

Taux d'admission en fonction des diagnostics principaux d'hospitalisation (2009)

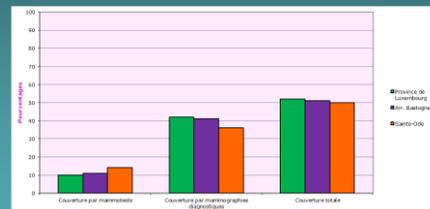
Diagnostic principal d'hospitalisation	Taux pour 1.000 hab.
Système circulatoire	25,0
Système musculaire et tissu conjonctif	24,2
Système digestif	17,0
Système respiratoire	16,1
Système nerveux	15,3
Grossesse et accouchement	14,4

Source: SPF Santé publique



Consommation de soins

Soins préventifs: dépistage du cancer du sein (2006-2007)



Source: IMA-AIM



Perspectives



- Profil local de santé = 1^{ère} identification de certains déterminants de santé
- Mise en place d'une collaboration avec la FRW
- Approche plus qualitative: analyse des besoins, attentes, représentations, comportements...
- Collaboration avec les communes sur des projets santé?

- 7 communes traitées en 2012
- 14 communes traitées en 2013



Merci pour votre attention!

